

CRISE AU SEIN DES FORCES ARMEES DU MALI: Les solutions du premier ministre Diango Cissoko

En exécution des instructions reçues du Président de la République par intérim, le vendredi 8 février 2013, le Premier ministre a rencontré :

- les représentants des Forces vives de la Nation et la hiérarchie militaire, le lundi 11 février 2013 ;
- les représentants du 33e Régiment des Commandos Parachutistes (RCP), le mardi 12 février 2013.

Le mercredi 13 février 2013, il a rendu compte au Président de la République de ses premières conclusions. Il a estimé notamment que la voie du dialogue n'est pas épuisée.

Ainsi, avec l'accord du Président de la République, le Premier ministre a poursuivi le processus de dialogue, en tentant à nouveau un rapprochement des propositions de sortie de crise formulées par les deux parties.

Il a eu plusieurs entretiens, le 14 février 2013, avec la hiérarchie militaire d'une part et les représentants du 33e RCP d'autre part.

A l'issue de ce processus, le Premier ministre a fait les propositions suivantes au Président de la République, qui les a approuvées :

1. Les décisions de mutation des éléments du 33e RCP, prises par la hiérarchie militaire seront exécutées.

2. Le 33e Régiment des Commandos Parachutistes sera restructuré ainsi qu'il suit :

- - une compagnie d'Instruction sise au Camp de Djicoroni-Para ;
- - deux Compagnies sises, respectivement à Gao et à Tombouctou.

3. Les éléments des deux compagnies de Gao et de Tombouctou seront déployés à Ségou et à Sévaré pour leur mise en condition, avant leur engagement dans les opérations.

4. Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants veillera à la mise en œuvre de toutes ces mesures. Celles-ci devront prendre effet, au plus tard le 1er mars 2013.

Bamako, le 15 février 2013